

# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUTAIRE

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FLÉCHOIS

**Rapport final**

18/08/2023



**Pays Fléchois**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# Rapport final de projet

<b>Atlas de la biodiversité communautaire de la Communauté de communes du Pays fléchois</b>			
<b>Date de soumission du rapport</b>	<i>18/08/2023</i>	<b>Période de mise en œuvre du projet</b>	<i>Du 18/01/2020 au 18/03/2023 (38 mois)</i>
<b>Convention de subvention n°</b>	<i>OFB/20-0636</i>		
<b>Bénéficiaire de la subvention</b>	<i>Communauté de communes du Pays fléchois</i>		
<b>Responsable du projet</b>	<i>Mme GRELET-CERTENAIS Nadine, Présidente</i>		
<b>Contact</b>	<i>j.pichonneau@cc-paysflechois.fr</i>		
<b>Auteur(s) du rapport</b>	<i>Jennifer Pichonneau, technicienne Biodiversité</i>		

<b>Coût total prévisionnel du projet</b> ( <i>rappel</i> )	<i>210 000.00 €</i>		
<b>Subvention accordée par l'OFB</b> ( <i>rappel</i> )	<i>168 000.00 €</i>		
<b>Montant total des dépenses engagées</b> ( <i>à titre indicatif</i> )	<i>207 819,20 €</i>	<b>Consommation budgétaire</b> (% du coût total prévisionnel)	<i>98,96 %</i>

# Table des matières

<b>I.</b>	<b>Identification du projet.....</b>	<b>4</b>
<b>II.</b>	<b>Retour sur la mise en œuvre du projet.....</b>	<b>4</b>
II.1	Gestion et mise en œuvre du projet.....	4
II.1.1	Description générale du projet .....	4
II.1.2	Gouvernance et implication des parties prenantes .....	5
II.1.3	Mise en œuvre des actions visant l’acquisition de connaissances .....	6
II.1.4	Actions de mobilisation et sensibilisation .....	9
II.1.5	Communication .....	15
II.1.6	Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats.....	19
II.2	Perspectives post-ABC .....	21
II.3	Autoévaluation .....	21
<b>III.</b>	<b>Livrables produits .....</b>	<b>22</b>
<b>IV.</b>	<b>Annexes .....</b>	<b>22</b>

# I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communautaire de la Communauté de communes du Pays fléchois
Période totale de mise en œuvre du projet	38 mois (du 18/01/2020 au 18/03/2023)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un territoire fléchois riche en biodiversité (NATURA 2000 FR5200649 Vallée du Loir de Vaas à Bazouges, RNR Marais de Cré-sur-Loir / La Flèche, site de la Monnerie, tourbières de l'aérodrome, ...)</li><li>- Une culture locale existante en matière de biodiversité ;</li><li>- Un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLU-i) prescrit en septembre 2016 (approuvé en janvier 2021) ;</li><li>- Un CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir actif sur le territoire.</li></ul>
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Compléter et homogénéiser la connaissance en matière de biodiversité sur le territoire communautaire ;</li><li>- Sensibiliser et communiquer, notamment au travers de la politique touristique du territoire.</li></ul>
Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Privilégier les inventaires sur les secteurs à enjeux en vue de préciser la « Trame verte et bleue » : enveloppe urbaine, zone de projets, sites emblématiques, ... ;</li><li>- Mettre en cohérence les inventaires « faune – flore » déjà disponibles ;</li><li>- Réaliser les inventaires sur les espèces moins connues : reptiles, lépidoptères, chiroptères, espèces invasives ... ;</li><li>- Sensibiliser les citoyens lors des phases d'inventaires : sorties naturalistes, concours photos, ...</li><li>- Communiquer sur la qualité des milieux, notamment en lien avec le développement du tourisme vert : panneaux et livrets pédagogiques, itinéraires de randonnées naturalistes.</li></ul>

## II. Retour sur la mise en œuvre du projet

### II.1 Gestion et mise en œuvre du projet

#### II.1.1 Description générale du projet

En 2019, la Communauté de communes du Pays fléchois (CCPF) a été reconnue Territoire Engagé pour la Nature. Dans ce cadre, la CCPF a souhaité réaliser un Atlas de la Biodiversité sur l'ensemble du territoire communautaire.

En effet, le Pays fléchois est reconnu pour la richesse et la diversité de sa biodiversité (NATURA 2000 FR5200649 Vallée du Loir de Vaas à Bazouges, site de la Monnerie, Réserve Naturelle Régionale Marais de

Cré-sur-Loir / La Flèche, tourbières de l'aérodrome, ...). Les actions d'éducation à l'environnement et de préservation des milieux y sont également nombreuses.

L'ABC est l'opportunité d'homogénéiser et de compléter la connaissance en matière de biodiversité, notamment en lien avec le PLU-i, qui a été approuvé en janvier 2021.

Afin de mener à bien ce projet et n'ayant pas de moyen humain et matériel suffisants au sein de la CCPF, une consultation par marché public a été effectuée en octobre / novembre 2020.

Parmi les 3 candidatures reçues, l'offre du CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir a été retenue en décembre 2020 permettant ainsi un démarrage de l'action en janvier 2021.

L'étude est décomposée de la manière suivante :

- 1) collecte des informations existantes : réalisation d'un portrait de territoire
- 2) inventaire de la biodiversité
- 3) réalisation d'actions de mobilisation citoyenne
- 4) suivi de l'étude

Le territoire étant vaste et les opérations conséquentes, 29 mois ont été nécessaires pour réaliser l'intégralité de cet atlas (de janvier 2021 à mai 2023).

Toutefois, cette étude étant en partie réalisée durant la période COVID, cela a généré plusieurs difficultés :

- un retard dans le recrutement de la chargée de projet TEN et donc dans la rédaction du cahier des charges
- un lancement de l'étude plus d'1 an après la signature de la convention (signature le 18 novembre 2019 / lancement de l'étude en janvier 2021)
- l'annulation ou la faible participation des habitants du territoire sur les animations de 2021 (jauge limitative, distance par rapport à la résidence principale, ...)

### ***II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes***

Afin de garantir une cohérence technique et administrative, diverses réunions de travail, de suivi et de validation ont été réalisées durant les trois années de l'ABC (2021-2023).

Pour ce faire, différentes instances ont été créées :

- Un Comité de Pilotage composé du Conseil Régional des Pays de la Loire, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de l'Office Français de la Biodiversité, de la Direction Départementale des Territoires 72, du Conseil Départemental de la Sarthe, du SAGE Sarthe aval, du SAGE Loir, de la Chambre d'Agriculture 72, de diverses associations (LPO, CEN), de la commission Environnement de la CCPF, des référents de chaque communes et des agents de la CCPF (Directeur des Services Techniques, responsable Urbanisme, responsable Patrimoine Naturel, chargée de projet TEN, chargée de communication, ...).
- Un Comité technique composé des agents de la collectivité choisi en fonction de la thématique abordée (communication, SIG, urbanisme, ...) et le Bureau d'étude.
- Un groupe de référents > chaque commune a choisi un élu référent afin de représenter sa commune lors de réunions spécifiques. Ceux-ci ont eu pour rôle de faire le lien entre le bureau d'étude, la CCPF, la commune et ses habitants pour la réalisation des différentes actions (connaissance des propriétaires, accompagnement du bureau d'étude lors des inventaires, appui à l'élaboration du programme d'animations, appui logistique pour la réalisation des animations, appui à la diffusion des outils de communication) mais également de relire les documents produits dans le cadre de l'ABC. Ceux-ci ont également réorienté les actions de sensibilisation entre 2021 et 2022 afin d'être plus cohérent avec chaque territoire (demande d'animations scolaires, présence sur des stands type fête des lacs à La Flèche, ...).

Aussi, plusieurs services de la Communauté de communes ont été intégrés à ce projet : les services Patrimoine naturel, Urbanisme, SIG et Communication par exemple.

C'est ainsi qu'un certain nombre de réunions ont été organisées :

- Une réunion de lancement le 18/01/21 avec les membres du COTECH
- 22 réunions avec les référents choisis par les communes
- 6 réunions de Comité Technique (aspect inventaire et communication)
- 3 réunions de Comité de Pilotage
- 10 réunions de secteurs pour la préparation des animations (avec les référents)
- 3 réunions pour l'organisation du concours photo (2021)
- Une remise des prix du concours photos (18/09/21) lors des Journées Européennes du Patrimoine
- 3 réunions/temps forts de restitution de l'ABC : Comité de Pilotage, Conseil Communautaire et grand public

### *II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances*

#### **Recensement des données existantes :**

La première phase de cette étude a été de réaliser le recensement des données existantes sur le territoire en matière de biodiversité et d'actions de sensibilisation. Pour cela, le CPIE a réalisé, de janvier à juillet 2021, un portrait de territoire.

Celui-ci indique la géographie administrative et physique du territoire (communes, géologie, unités paysagères), l'aménagement du territoire (occupation du sol, surfaces agricoles, pollution lumineuse), les divers milieux naturels (cours d'eau, zones humides, étangs et mares, boisements, haies), la biodiversité (flore, faune vertebrée et invertébrée), les zonages nature (SRCE, Périmètre de protection) et les acteurs intervenant sur la biodiversité.

Des cartes et tableaux synthétiques ont été ajoutés afin de mieux appréhender la connaissance de ce territoire :

- Nombre d'espèces par communes > Total sur la CCPF : 2 974 espèces réparties de la manière suivante :  
1 295 espèces floristiques / 300 espèces de vertébrés / 1379 espèces d'invertébrés.
- Nombre d'observations biodiversité par communes > Total sur la CCPF : 136 371 observations réparties de la manière suivante : 17 062 observations floristiques / 106 250 observations de faune vertebrée / 13 059 observations de faune invertébrée.

Ce document de 67 pages permet de mettre en avant des enjeux :

- paysagers,
- de maintien d'une diversité de milieux sur le territoire,
- de connaissance et de préservation de la biodiversité patrimoniale.

Mais également d'orienter les inventaires prévus dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communautaire (phase 2).

## Portrait de territoire

Atlas de Biodiversité Communautaire de la Communauté de communes du Pays Fléchois (72) | 2021



*Page de garde – portrait de territoire de la CCPF*



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir  
Pour l'Union régionale des CPIE des Pays de la Loire  
sous la direction de Noëlmi Binois

juillet 2021



## Inventaires naturalistes

Afin de réaliser des inventaires complets, le territoire communautaire a été divisé en 2. Ainsi 7 communes ont été inventoriées en 2021 et les 7 autres en 2022.

Sur chaque commune, la priorité a été mise sur les secteurs à enjeux présents dans le bourg et sa périphérie (lien avec la nature en ville) :

- enveloppes urbaines – zone U dans le PLUi,
- zones de projets urbains – zone Au ou Acl dans le PLUi (projet de lotissements, de zones d'activités),
- zone de projets en secteurs agricoles ou naturels – zone A ou N dans le PLUi,
- sites remarquables connus ou déjà identifiés

Pour cela, différents groupes taxonomiques ont été suivis :

- rapaces nocturnes et autres oiseaux
- amphibiens
- reptiles
- chauves-souris
- arbres à potentiels (espèces saproxyliques)
- flore
- espèces exotiques envahissantes
- papillons de jours et de nuit
- pollinisateurs
- libellules



Inventaire reptiles – juin 2021  
© CPIE 72

Sur les deux années d'inventaires, 17 446 observations ont été réalisées pour un total de 1 854 espèces. Chacune de ces données a été bancarisée puis envoyée au niveau national sous le format SINP.



De nombreuses espèces patrimoniales et/ou protégées ont été recensées :

- Flore : 10 espèces dont la Gesse de Nissolle, l'Ornithope comprimé, le Lupin réticulé, l'Astérocarpe pourpré, le Rossolis à feuilles rondes ou encore la Spiranthe d'été
- Chiroptères : 12 espèces dont la Noctule de Leisler, le Murin de Daubenton, l'Oreillard roux, ...
- Reptiles : 4 espèces > la Couleuvre d'Esculape, la Vipère aspic, la Coronelle lisse et la Couleuvre helvétique
- Amphibiens : 5 espèces dont la Reine verte, le Crapaud calamite, le Triton crêté, ...
- Oiseaux : 27 espèces dont la Chevêche d'Athéna, le Martinet noir, le Verdier d'Europe, le Chevalier guinguette, ...
- Hétérocères : 13 espèces dont la Pie, la Phalène aurorale, le Sphinx de l'Épilobe ou encore le Double zéro
- Rhopalocères : 3 espèces > l'Hésperie de la Mauve, l'Azuré du trèfle et l'Azuré du Serpolet

- Coléoptères : 10 espèces dont le Pique-prune, le Grand capricorne du chêne, le Lucane cerf-volant ou encore le Rhinocéros
- Odonates : 3 espèces > l'Agrion de Mercure, la Cordulégastre annelé, le Leste des bois
- Diptères : 1 seule espèce > la Milésie faux-frelon

>> De nouvelles espèces, non connues sur le territoire communautaire, ont ainsi été observées.

Plusieurs livrables techniques ont été produits mettant en avant, pour chaque espace inventorié, son niveau d'enjeux. Ainsi deux rapports ont été rédigés : l'un sur la méthodologie appliquée, l'autre sur les résultats des inventaires par commune (un rapport bilan par commune soit 14 rapports bilan accompagnés de recommandations de gestion et d'aménagement favorable à la biodiversité pour chaque habitats identifiés : prairies, zones humides, ...). Ces deux rapports ont été fournis à chaque collectivité.

Aussi, différentes bases de données ont été confectionnées :

- Base de données espèces au format SINP
- Base de données point et transect d'observation
- Base de données sur l'évaluation des arbres
- Base de données sur la hiérarchisation des enjeux

Celles-ci aideront la Communauté de communes et l'ensemble de communes dans la prise en compte de la biodiversité lors des projets d'aménagements.

### *II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation*

En parallèle des inventaires naturalistes, des actions de mobilisation citoyenne ont été déployées sur le territoire communautaire.

#### Animations grand public ❖ 2021

D'avril à octobre 2021, 15 animations ont été réalisées, à raison d'une animation par commune.

Chacune de ces animations était liée à une thématique/une espèce (chauve-souris, hirondelles, martinets, papillons de jour, papillons de nuit, hérissons, reptiles et escargots) en fonction de la saison d'observation.

Au total il a été dénombré 162 participants, soit une moyenne de 10,8 participants par animation. Il est important de souligner qu'une majeure partie de ces animations s'est déroulée durant la période de crise sanitaire (confinement, restriction du nombre de participants, ...).



*Animation hérisson – septembre 2021*  
© CPIE 72

## ❖ 2022

D'avril à octobre 2022, 18 animations ont été réalisées.

Chaque commune a eu le choix entre trois propositions d'animation :

- Animation scolaire (retenues pour 7 communes)
- Animation espèces – identique à 2021 (retenues pour 4 communes)
- Animation stand (retenues pour 3 communes)

En complément, 5 défis biodiversité ont été effectués mettant les participants dans la peau d'un naturaliste. Pour cela, des filets à papillons, parapluies japonais, livres de détermination, etc. ont été fournis aux participants afin qu'ils attrapent et déterminent eux-mêmes les espèces rencontrées.

Au total il a été dénombré, en 2022, 296 participants dont 174 élèves.



*Animations scolaires et défi biodiversité*  
© CPIE 72

## ✚ Concours photo 2021

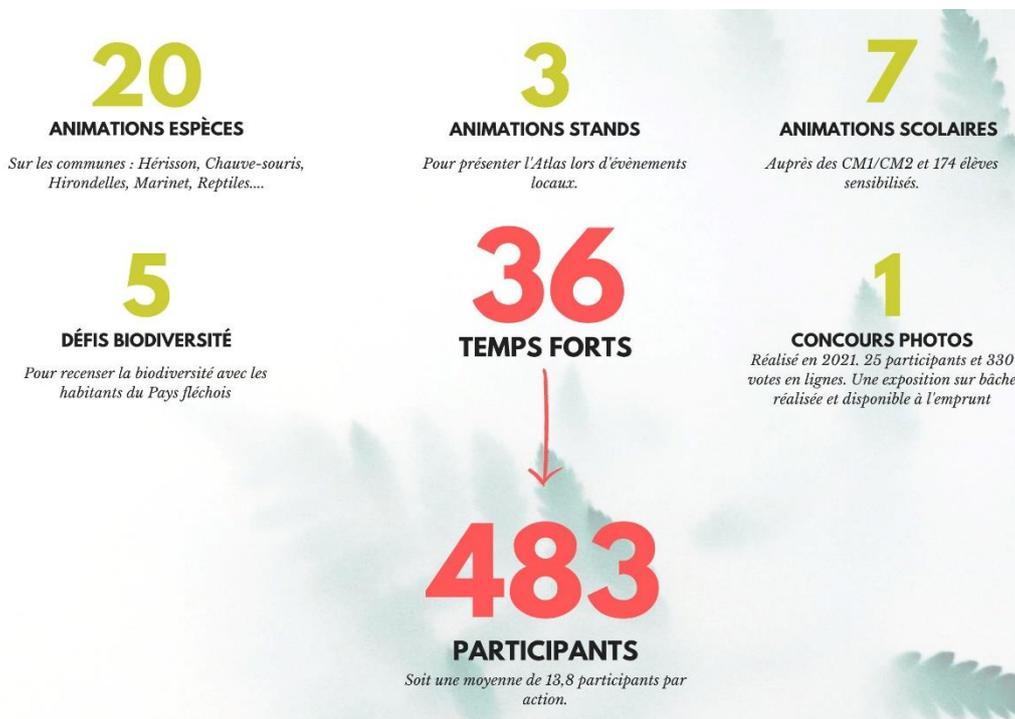
En 2021, durant la saison estivale, la Communauté de communes du Pays fléchois a organisée un concours photo sur le thème « La nature sous un autre angle ».

25 photos ont été reçues et ont fait l'objet d'une sélection par le jury. Parmi celles-ci, 10 photos ont été sélectionnées pour le vote du public et une photo a été retenue pour le prix du jury. Ce sont près de 330 votants en ligne qui se sont investis dans le choix des trois photos récompensées. Ainsi, il y a eu 4 prix d'attribués lors des Journées européennes du Patrimoine pour un montant total de 180 €. Ces 11 clichés ont également fait l'objet d'une impression sur bâche afin de créer une exposition itinérante mise à disposition des communes du territoire. Plusieurs collectivités se sont déjà manifestées pour emprunter l'exposition lors de vœux des maires, fête de village ou comice agricole.



Remise des prix du concours photos 2021  
© CPIE 72

**Bilan des événements réalisés**



Dès mars 2021, l'intercommunalité et son prestataire ont lancé les sciences participatives. Pour cela, des guides d'observations ont été créés sur certains taxons facilement observables : chauves-souris, rapaces nocturnes, hirondelles et martinets, papillons de jour, papillons de nuit, amphibiens, reptiles, coccinelles, escargots et hérissons.

La population a été conviée à faire remonter des photos, vidéos ou sons afin de compléter les données. Pour cela, un formulaire en ligne a été créé via le site internet de la CCPF et du CPIE.

Au total, 125 observations grand public a été obtenues (99 sur les taxons proposés et 26 hors taxons). Celles-ci proviennent de 25 contributeurs seulement. L'objectif de 2022 a été d'augmenter le taux de participation, pour cela, les membres du COTECH ont retravaillé sur de nouveaux outils de communication et de saisie.

## Papillons de jour

Plus réputés que leurs congénères nocturnes, ces papillons aux couleurs vives avec les antennes en forme d'ampoule (différentes des papillons de nuit) font partie intégrante de nos jardins en période printanière et estivale. Alors si vous voyez un papillon de jour près de chez vous, voici le protocole pour participer !

### 1 J'observe

Dans mon jardin ou dans un espace ouvert et ensoleillé au détour d'une fleur lors d'une balade, j'observe l'individu en évitant les mouvements brusques pour ne pas le faire fuir et sans le toucher pour éviter d'abîmer ses ailes délicates.

### 2 Je prends une photo ou une petite vidéo

A l'aide de mon téléphone ou d'un appareil photo, je photographie en évitant de trop perturber l'animal, ou je prends une vidéo.

### 3 Je fais remonter mes observations

Sur le site internet [www.cpie72.fr/abc](http://www.cpie72.fr/abc), je remplis le formulaire en ligne en y indiquant mes observations.



## Exemple de guide d'observation

Suite aux différents problèmes remontés par les habitants et les référents locaux sur l'utilisation du formulaire et la difficulté à joindre les fichiers trop volumineux, il a été décidé de changer l'interface de remonté de données. Pour cela, un projet « Atlas de la Biodiversité Communautaire du Pays fléchois » a été créé sur l'application INaturalist (disponible sur smartphone) en parallèle des formulaires toujours existants.

Un certain nombre d'habitants utilisant déjà cette application avant la création du projet, il a été effectué la récupération des données disponible à partir de 2021.

Au total 1 062 observations pour ont été remontées via l'application (597 espèces).

Ce sont 66 observateurs et 430 identificateurs qui ont participé à l'amélioration de la connaissance sur le territoire.

L'objectif fixé par les membres du COTECH en 2021 a ainsi été atteint.

Grâce à la mobilisation de la population, 1 187 observations ont été ajoutées aux inventaires ABC. Ceci a permis de mobiliser 91 contributeurs.

Parmi ces contributeurs, des classes, ayant bénéficié d'une animation scolaire, ont fortement participé en remontant régulièrement des données dans les cours d'école ou à proximité lors des récréations ou sorties scolaires.

ACTIVITÉ EN COURS

## Atlas de la Biodiversité Communautaire du Pays fléchois

MARS 1, 2021 - MARS 1, 2023

À propos Membres 31

La Communauté de communes du Pays fléchois a été reconnue Territoire Engagé pour la Nature (Ten) par la Région Pays de la Loire et a été retenue à l'appel à projet Atlas de la biodiversité communale (ABC) par l'Office Français pour la Biodiversité. Dans ce cadre, elle lance une démarche d'ABC sur l'ensemble du territoire de la

Lire plus > Votre adhésion

Modifier un projet Journal du projet

Vue d'ensemble **1.062** OBSERVATIONS **597** ESPÈCES **430** IDENTIFICATEURS **66** OBSERVATEURS Statistiques

Observations récentes Afficher tout



**CR**  
Rouge-gorge Familier  
*Erithacus rubecula*  
2 3 j



**CR**  
Paon-du-Jour  
*Aglais io*  
3 10 j



**CR**  
Punaise Verte Ponctuelle  
*Nezara viridula*  
2 18 j



**CR**  
Moineau Domestique  
*Passer domesticus*  
7 1 mois

Par nombre d'observations	Par nombre d'espèces	Espèces les plus observées
<p>1st <b>doudou_72</b> 206</p> <p>sbastiendohin 119</p> <p>juliette2272 114</p> <p>ecolelafontaine 93</p>	<p>1st <b>doudou_72</b> 173</p> <p>sbastiendohin 82</p> <p>juliette2272 81</p> <p>nbinois 55</p>	<p>Lézard Vert Occidental 14</p> <p>Bombyx de la Ronce 8</p> <p>Mante Religieuse 7</p> <p>Paon-du-Jour 7</p>

### Page du projet ABC du Pays fléchois

#### Moment de restitution

Afin de présenter les résultats de l'Atlas de la Biodiversité Communautaire, il a été réalisé diverses réunions et temps forts.

- Réunion de Comité de Pilotage le 14 mars 2023

La troisième et dernière réunion de COPIL a permis de présenter aux membres (élus et partenaires techniques et financiers) les principaux résultats de l'ABC mais également de définir la ligne de conduite pour l'après ABC.

- Présentation lors du Conseil Communautaire du 6 avril 2023

- Évènement lors de la Fête de la nature le 24 mai 2023

Afin de toucher un maximum d'habitants, la Communauté de communes a souhaité organiser un évènement grand public organisé en trois temps :

- o Phase de restitution avec les élus, les partenaires techniques et financiers, les associations, les contributeurs, ... en présence de la presse
- o Organisation d'ateliers, d'une balade à la découverte des plantes sauvages des rues et d'une présentation de deux expositions (biodiversité en ville et photos du concours 2021)

- Soirée ciné-débat sur la reconquête de la nature en ville en présence de Mme Guilbaudeau (Terraherba), de M. Nivet (CAUE), de Mme Sineau (CPIE) et de M. Chauvin (élu communautaire).

Cet évènement a permis de toucher une centaine de personnes sur l'après-midi et la soirée.



Évènement Fête de la nature  
© CCPF

#### - Élaboration d'un livret grand public

Un livret de restitution grand public de 24 pages a été créé. Celui-ci présente les objectifs ainsi que les chiffres de l'ABC. Mais également, les principaux milieux naturels présents sur le territoire ainsi que les espèces (ordinaires, remarquables, invasives) que l'on peut y retrouver. Enfin, des astuces pour accueillir la biodiversité chez soi est proposée à la fin du livret.

Chaque commune a aussi un feuillet zoom présentant la synthèse des données naturalistes relevées sur le territoire communal ainsi que les milieux naturels et quelques espèces visibles.

Ces livrets et feuillets sont disponibles sur le site internet de la Communauté de communes.

De plus, 2 000 exemplaires du livret et 2 600 exemplaires des feuillets ont été imprimés afin d'être distribué aux habitants.

### LES ESPACES AGRICOLES

**Bruant jaune** (P)  
Passereau emblématique du bocage qui niche au sol à proximité de buissons ou au pied de haies.

**Azuré du serpolet** (P)  
Passerelle de par sa robe bleue, se développe sur le Thym ou l'Origan. Sur le Pays fléchois, on l'observe sur les talus, les prairies ou les cotons bien ensoleillés.

**Ophrys abeille**  
Orchidée qui se développe sur les milieux ouverts ensoleillés ou légèrement ombragés sur des cotons.

**Grand capricorne du chêne** (P)  
Coléoptère de la famille des longicornes dont la larve se développe dans les chênes dépouillant au sein des haies arborées ou sur des arbres isolés.

**Vipère aspic** (P)  
Espèce caractéristique des milieux agricoles qui nécessite un réseau de haies denses et diversifiées. Récemment protégé intégralement, c'est l'un des reptiles qui accusent la forte régression de ses populations en Pays de la Loire.

**Gesse de Nissolle**  
Plante annuelle qui affectionne les prairies sur sols humides (présence d'argile et de calcaire) sur le Pays fléchois.

**Rutelle verte** (P)  
Coléoptère aux reflets métalliques vert, doré et noir. Les larves se développent dans les sols humides sabonneux et y nichent et consomment les racines des végétaux.

**Chevêche d'Athènes** (P)  
Petit rapace nocturne d'une envergure de centimètres qui niche dans les cavités d'arbre au sein des espaces agricoles ouverts. Il affectionne les prairies sèches.

**Grand murin** (P)  
Chevre-feuille qui gîte dans les bâtiments mais qui chasse principalement en milieu boisé et utilise les réseaux de haies pour se déplacer entre son gîte et ses terasses de chasse.

Sur le Pays fléchois, les **espaces agricoles** sont largement dominés par les cultures et dans une moindre mesure par des prairies situées principalement le long du Loir. Ils sont associés aux haies et autres zones (patrimoine agricole). Ce patrimoine est moins dense sur les espaces cultivés à cause du rattachement et d'une intensification des cultures au détriment des prairies permanentes.

● Centre-bourg  
● Zone humide  
● Prairie  
● Zone agricole  
● Zone urbanisée

▲ Espèce patrimoniale

### ZOOM SUR THORÉE-LES-PINS

La commune de Thorée-les-Pins est principalement dominée par les espaces boisés et notamment les boisements de résineux (Pins, etc.). Ce sont ces caractéristiques paysagères et leurs usages qui vont influencer la biodiversité sur la commune. Les inventaires dans le cadre de l'ABC ont permis de mettre en évidence quelques espèces remarquables :

**Saperde général**  
Peu fréquente en Sarthe, cette espèce de coléoptère affectionne les milieux boisés et humides. Sa larve se développe dans les Trembles et les Peupliers.

**Hoplie farineuse**  
Ce Coléoptère est un adepte des boisements clairs et humides et des milieux ouverts sur sols sablonneux. Sa larve mange les racines de graminées.

**Coronelle lisse**  
Petite coucouille pouvant mesurer jusqu'à 70 cm, la Coronelle lisse est une espèce diurne active du printemps à l'automne, vivant dans les landes et les friches.

● Boisements  
● Surface en eau  
● Zones agricoles  
● Zones urbanisées  
● Zones humides  
▲ Centre-bourg

### ASTUCES POUR ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ CHEZ SOI

**HAIE CHAMPÊTRE**  
COMPOSÉE D'UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ARBRES ET D'ARBRES LOUÉS (MORTELIERS, FRUANIERS, BUISSONS...). CES HAIES SONT ESSENTIELLES AU DÉPLACEMENT DES ESPÈCES.

**COIN SAUVAGE**  
OUIRER ET BÉNIER ATTIRENT DE NOMBREUX INSECTES (MULLONS ET ABELLES).

**ARBRES**  
EN VERDRE OU DORMIS, LA FAVORISER, CHAQUE ET FAUCHER.

**TAS DE PIERRES**  
EXPOSES AU SUD POUR LE PLUS GRAND DIVERSEMENT D'INSECTES ET LÉZARDS.

**COMPOST**  
REPIERCE ANNUEL, FOUR DE NOMBREUX ANIMAUX (SALICÉES À LA PRODUCTION DE CHENILLES).

**TAS DE BOIS**  
SONT DES REPERES POUR BEAUCOUP D'ESPÈCES (LÉZARDS, HÉRISSONS!).

**TALUS**  
BIEN DRAINÉS, CERTAINS PLANTES APPRÉCIÉS !

**MASSE DE FLEURS**  
SAUVAGES (S. POPULÉES) OU CÉPHEMENTALES (ELLE FAVORISENT NECTARS ET POLLINISATEURS. ATTENTION AUX EXPOSITIONS ENVAHISSANTES (BUCCOLES, PÉRIODES DU JARDIN, SUIVANT L'ÉTAPE)).

**ZONE SABLEUSE**  
UNE ZONE À NUDE TERRE OU DE SABLE FAVORISE L'INSTALLATION DE CERTAINES ABELLES SOLITAIRES.

**POTAGER SANS PESTICIDES**  
ALLER CULTIVER ET BOURGEOISER.

**MARE**  
POINT D'EAU ET CON DE FAUCHER.

**ARBRE MORT**  
SITE ET CONVIENT POUR LA FAUNE.

**PRAIRIE DE FLEURS SAUVAGES**  
UN ESPACE NON TONCÉ PERMET DE DIVERSIFIER LES PLANTES SAUVAGES.

**GITES À INSECTES ET OISEAUX**  
CONTRE UN MAUJUS DANS LE JARDIN OU DANS LE SALON, DES GITES À INSECTES (MULLONS, DIVERS ET MICHONS) SONT DE VÉRITABLES OUIRER DE POLICE POUR LA PAYSAN !

**PLANTES ARBUSTIVES**  
TRÈS ATTRACTIVES POUR LES POLLINISATEURS ET BOURGEOIS POUR LA SANTÉ !

Extrait du livret grand public

### II.1.5 Communication

Afin d'accompagner ces sessions de mobilisation citoyenne, un programme de communication a été établi dès le lancement de l'ABC :

- Newsletters

Dans le but de sensibiliser et d'informer les habitants, 10 gazettes (newsletters) ont été rédigées et diffusées électroniquement aux 1 054 contacts inscrits. Celles-ci ont présenté 14 articles « focus espèces » mais également plusieurs retours sur les suivis scientifiques effectués. Enfin, le calendrier des animations et un rappel sur les sciences participatives y étaient également présents.

## Atlas de la Biodiversité Communautaire

Gazette n°10  
Mars 2023



Exemple de newsletter

La Communauté de communes du Pays fléchois a été reconnue **Territoire engagé pour la nature** par la Région Pays de la Loire. Elle a également été retenue à l'appel à projet Atlas de la biodiversité communale (ABC) par l'Office Français pour la Biodiversité.

Dans ce cadre, elle a lancé une démarche d'ABC pour recenser et cartographier la faune et la flore de son territoire.

Les suivis menés au cours de ces deux dernières années touchent à leur fin, nous vous présentons les résultats dans cette dernière newsletter !

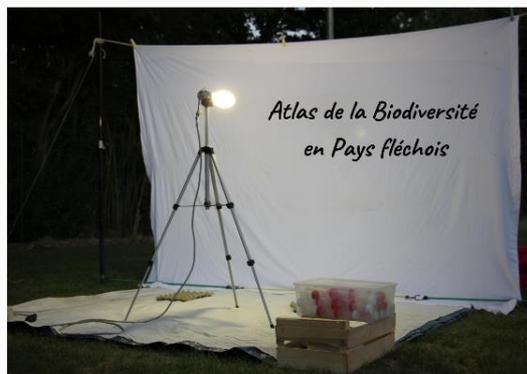
En savoir +

## Résultats des inventaires

Retour sur les deux ans

Exemple d'article Focus espèce – Gazette n°10 – Mars 2023

## Focus espèce Des papillons de nuit remarquables sur notre territoire !



Pour les inventaires Hétérocères, un à deux points de comptage ont été mis en place par commune. En deux ans, sur les 14 communes du territoire, 3001 observations d'Hétérocères ont été réalisées pour un total de 523 espèces inventoriées.

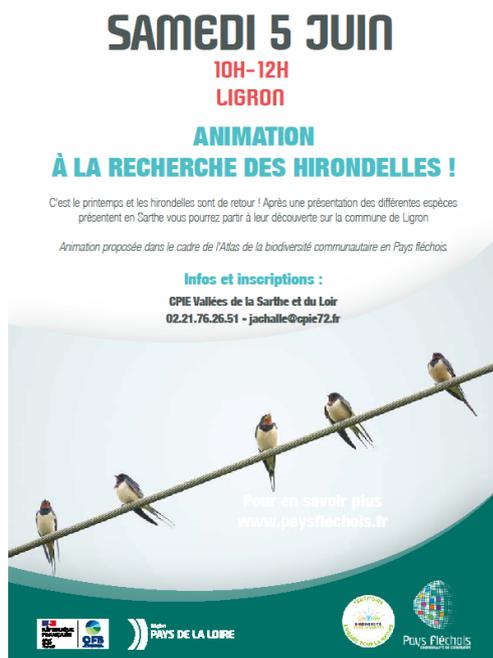
Lire la suite

### - Support de communication

Lors du lancement de l'ABC, un dépliant a été confectionné afin de présenter le dispositif, les sciences participatives et les démarches pour y contribuer. Celui-ci a été imprimé en 1000 exemplaires et a été distribué sur le territoire communautaire.

De plus, 1 623 affiches et flyers ont été distribuées dans les communes pour annoncer les animations.

Enfin, 1 vidéo a été effectuée pour mettre en avant les suivis naturalistes (inventaire papillons de nuit : <https://www.youtube.com/watch?v=IPOdoNa2eMI>).



Exemples d'affiches animation

- Communication online

Deux pages internet dédiées à l'ABC ont été créées dans le cadre de cette prestation : <https://www.paysflechois.fr/abc/> et <http://cpi72.fr/abc/>. On y a retrouvé la présentation de l'ABC, le formulaire de saisie des données dans le cadre des sciences participatives, l'agenda des sorties, les guides d'observations téléchargeables, les articles focus espèces et les actualités. Il a été comptabilisé 3 473 visites sur ces pages internet (333 sur le site de la CCPF et 3 140 sur le site du CPIE).

Aussi, plusieurs publications Facebook ont été effectuées par la CCPF et par le prestataire (65 publications au total). L'objectif étant d'informer la population des animations réalisées ou à venir mais également des temps forts de l'année.

- Relation presse – bulletin

Dans le cadre de cette communication, 5 points presse ont été effectués avec la presse locale dans le but de présenter l'ABC, informer sur le démarrage des inventaires, annoncer le lancement du concours photos, communiquer sur les animations à venir et présenter les résultats de l'ABC. Enfin, durant l'été 2023, le journal Ouest France diffusera, chaque semaine, un focus sur une espèce observée dans le cadre de l'ABC (Chauve-souris, Hérisson d'Europe, Lierre, Ver luisant, Lucane cerf-volant, ...).

Aussi, 6 articles ont été rédigés et publiés dans le bulletin communautaire de la CCPF.

**zoom sur...**

**Un Atlas participatif s'élabore**

Lancé l'an dernier à l'échelle de la Communauté de communes, dans le cadre du programme Territoire engagé pour la nature (TEN), l'Atlas de la biodiversité a dans un premier temps été alimenté par des personnes qualifiées et par des particuliers, notamment à l'occasion d'animations.

Pour cette seconde année, l'Atlas s'appuie sur un outil numérique qui va faciliter la transmission des données par le plus grand nombre. Les contributeurs peuvent en effet partager leurs observations via l'application iNaturalist, téléchargeable gratuitement sur l'app store et play store.

Trois temps forts vont par ailleurs être organisés sur le territoire les 21 mai, 10 juillet et 10 septembre ainsi que des animations dans les communes du territoire. Objectif : encourager une démarche participative et citoyenne dans l'élaboration de cet Atlas.



**Le chiffre**

**1252**

Les inventaires menés en 2021 sur le territoire de la Communauté de communes ont permis de recenser 1252 espèces : des arachnides, coléoptères, amphibiens, reptiles... On note en particulier la présence de 398 espèces différentes de papillons de nuit et 439 de plantes à fleurs.

Exemple d'article dans le bulletin communautaire « Au fil »

## La Flèche

### 1 800 espèces locales recensées dans un atlas

Le CPIE et le Pays fléchois ont présenté, cette semaine, le fruit de leur travail des trois dernières années : un atlas de la biodiversité qui recense 1 800 espèces de la faune et de la flore du territoire.

99 espèces d'oiseaux, 17 de chauves-souris, 54 de papillons de jour et jusqu'à 523 de papillons de nuit ! Les chiffres dévoilés ont de quoi impressionner. En tout, ce sont 1 854 espèces de la faune et de la flore locales qui ont été recensées dans le Pays fléchois et compilées dans un atlas : l'ABC de la biodiversité. Celui-ci a été officiellement présenté au public, mercredi, à l'occasion de la Fête de la nature en ville, à La Flèche.

Le fruit de plusieurs années d'un travail débuté en 2019 avec l'obtention par la communauté de communes d'un label Territoire engagé pour la nature (TEN), alors pour une durée de trois ans.

L'idée était déjà claire : inventorier la biodiversité dans le Pays fléchois pour avoir une connaissance plus fine du territoire, mieux protéger ses richesses et les faire connaître. Pour cela, l'intercommunalité a mandaté le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) de la Vallée de la Sarthe et du Loir, qui a coordonné les actions et rassemblé plus de 17 000 observations pour élaborer son atlas. Le grand public a d'ailleurs pu participer en faisant part de ses observations via l'application mobile iNaturalist, dont les données ont été utilisées pour élaborer l'ABC.

**« Une grande variété de milieux »**

En ressort « un territoire très diversifié, des espèces emblématiques, dont beaucoup sont patrimoniales (NDLR : des espèces qui présentent un intérêt scientifique ou symbolique) et quelques espèces protégées », expose Jennifer Richonneau, chargée de projet TEN à la communauté de communes. « Mais nous nous sommes uniquement concentrés sur les bourgs des 14 communes du Pays fléchois et de leurs périphéries », souligne-t-elle. Ainsi, il y a fort à parier que des espèces restent à répertorier dans les campagnes.

« Si notre projet d'atlas est achevé, nous continuons néanmoins de collecter les observations que le public pourra faire sur l'application », ajoute Jennifer Richonneau.

Déjà cet été, un livret qui présentera de manière résumée les conclusions de l'atlas sera distribué au public comme support pédagogique. On y retrouvera notamment des cartes de chacune des communes du Pays fléchois avec des photos des différentes espèces qu'on peut y rencontrer.

« Cette réalisation a permis de confirmer factuellement ce que l'on savait déjà depuis longtemps : le Pays fléchois est un hotspot (point chaud) de biodiversité, notamment grâce à sa grande variété de milieux, ajoute Willy Chénouau, chef de service au patrimoine naturel à la communauté de communes.

Pour la suite, l'atlas servira à interagir les actions de sensibilisation auprès des habitants, les éléments de l'inventaire seront intégrés dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et une réflexion est menée pour que ses conclusions puissent déboucher sur des « couches d'attente », afin que la protection des espèces locales soit systématiquement prise en compte lors de projets d'aménagement.

Enfin, le Pays fléchois a candidaté auprès de l'Office français de la biodiversité pour s'engager dans une deuxième mouture du Territoire engagé pour la nature et poursuivre ses efforts pour trois ans supplémentaires et repartir avec un nouveau plan d'actions.

**Yohann BOURGIN.**



Faune : 1 854 espèces recensées par l'atlas de la biodiversité du Pays fléchois : la linotte mélodieuse. (Photo : CPIE VSL)



Une vipère aspic. (Photo : CPIE VSL)



L'héopérie de la mauve est l'une des espèces recensées. (Photo : CPIE VSL)



Une armée des sables, aussi appelée armée fouripantenne. (Photo : CPIE VSL)

Exemple d'article dans la presse (Ouest France – 27 et 28 mai 2023)

Enfin, la CCPF et/ou le prestataire ont participé, dans le cadre de l'ABC, à plusieurs reportages radio sur le terrain ou en studio > radio Prévert, radio Vibration (<https://www.vibration.fr/podcast-le-focus-en-pays-de-la-loire> - 6 avril 2023).

Mais également, une interview télévisée a été effectuée en 2021 sur la chaîne LMTV.

### II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...)	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés (entièrement atteint, partiellement atteint, non atteint)	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Élaboration d'un portrait de territoire	01/2021	07/2021	Rapports : « Portrait de territoire » et « Synthèse du portrait »  A destination des élus communautaires	Difficulté à obtenir certaines données naturalistes d'associations  Mesure : Relance des partenaires, mise à jour du Portrait de territoire en 2023 suite à la réception complète des informations	Entièrement atteint	Prise en compte des enjeux et définitions des actions à mettre en œuvre
Inventaire naturaliste	03/2021	11/2022	Rapports : « Bilan des inventaires » par communes (soit 15 bilans) + un rapport sur la méthodologie appliquée  A destination des élus communautaires	Défi : territoire vaste et mosaïque de milieu important  Difficulté : condition météorologique pas toujours optimale (printemps pluvieux, été très sec, ...), accessibilité aux parcelles privées compliquée  Mesure : prise de relai par les référents locaux (obtention des numéros de téléphone des privés, échange sur l'étude et participation aux inventaires)	Entièrement atteint	Continuer les inventaires sur certains sites pour évaluer l'évolution des milieux  Mettre en œuvre les actions fléchées  Prendre en compte les données dans les projets d'aménagements
Mobilisation citoyenne	04/2021	05/2023	De nombreuses animations sur le territoire	Difficultés : premières actions menées en période de COVID	Entièrement atteint	Action très appréciée et à renouveler pour continuer à

			<p><i>Un livret de restitution grand public + un feuillet par commune (résultats de l'ABC)</i></p> <p><i>A destination des habitants du territoire</i></p>	<p><i>(confinement)</i></p> <p><i>Mesure : Activité à l'extérieur et mise en place de petits groupes avec plusieurs animateurs</i></p> <p><i>En 2022, ouverture des animations au scolaire</i></p>		<p><i>sensibiliser les habitants du territoire</i></p>
Science participative	02/2021	04/2023	<p><i>Mise en place d'un formulaire de recensement + guide d'observation</i></p> <p><i>Création d'un projet ABC sur l'application INaturalist</i></p> <p><i>Mise en place de 5 défis Biodiversité</i></p> <p><i>A destination des habitants du territoire et des élus communautaires</i></p>	<p><i>Difficulté à faire remonter les informations via le formulaire en ligne (poids des photos limités) – peu de participants</i></p> <p><i>Mesure : Mise en place du projet ABC sur INaturalist – beaucoup de contributeurs avant l'ABC</i></p>	Entièrement atteint	<p><i>Malgré la fermeture du projet ABC sur INaturalist, les contributeurs peuvent toujours faire remonter leurs observations sur cette application (données récupérées par la CCPF) – outil à faire perdurer</i></p> <p><i>Continuer les défis biodiversité grâce aux kits créés durant l'ABC</i></p>
Communication	01/2021	05/2023	<p><i>Création de divers outils : newsletter, affiche et flyer, plaquette ABC, site internet, post Facebook</i></p> <p><i>Présentation de l'ABC via la presse</i></p> <p><i>A destination des habitants du territoire et des élus communautaires</i></p>	<p><i>Défi : toujours suscité un intérêt pour l'ABC</i></p> <p><i>Mesure : éventail très large d'outils de communication pour toucher un maximum de public</i></p>	Entièrement atteint	<p><i>Mise à disposition des résultats de l'étude sur le site internet de la CCPF</i></p>

## II.2 Perspectives post-ABC

Grâce à la réalisation de l'ABC en contexte urbain (inventaire en centre-bourgs et leurs périphéries), les données récoltées permettront de réinterroger chaque projet d'aménagement sous le prisme de la biodiversité. En effet, ces données à l'état 0, ont permis d'élaborer une carte d'enjeux sur le territoire. Ainsi, cela met en avant les sites d'aménagement où il sera important d'être attentif et de mener des actions afin de mettre en place le principe ERC.

Aussi, la collectivité souhaite travailler avec le service urbanisme et SIG afin :

- d'élaborer des couches d'alertes lors de la réception de permis de construire ou permis d'aménager
- de rouvrir le PLUI sous l'angle biodiversité (révision/modification des OAP, classement de haies ou d'arbres remarquables, ...).

Enfin, l'ABC a permis à la collectivité d'obtenir un certains nombres d'actions à mener. Un plan d'action a ainsi été proposé à chacune des communes afin de préserver ou restaurer la biodiversité du territoire ; par exemple :

- Poursuivre la sensibilisation des habitants,
- Mettre en place une gestion différenciée adaptée : enherber les allées et inter tombes, simplifier l'entretien en espaçant les tontes, favoriser une hauteur de coupe au-dessus de 10 cm, faucher 2 fois par an (après le 14/07 et après le 15/09) voire une seule fois, ramasser la végétation tondu, réaliser une fauche tardive des prairies (après le 20/06 ou à partir de septembre en fonction de l'utilisation ou non de l'herbe), mettre en place des zones refuges, diversifier les essences dans les massifs, mettre en place de l'écopâturage...
- Limiter la fertilisation minérale ou organique et ne pas appliquer de traitement phytosanitaire,
- Gérer les plantes exotiques envahissantes : coupe ou arrachage,
- Maintenir quelques ronciers pour conserver des abris et zones nourricières pour la faune,
- Conserver les mégaphorbiaies (contrôle des rejets de saules, fauche avec exportation, pâturage extensif avec faible chargement),
- Eviter l'entretien ou la modification des haies et milieux arborés pendant les périodes de nidification,
- Mettre en place des gîtes artificiels,
- Conserver ou restaurer un maillage bocager dense et varié,
- Maintenir des arbres morts, arbres sénescents et arbres têtards,
- Rechercher les gîtes (chiroptères) dans les bâtis publics et privés,
- Réaliser une trame noire et diminuer les sources de pollution lumineuse,
- Eviter les interventions sur la végétation située en bordure de cours d'eau, mares et fossés pendant la période d'émergence des odonates,
- Etudier au cas par cas les arbres afin de concilier biodiversité et enjeux de sécurité,
- Tailler les arbres selon une méthode douce.

Chaque commune mais également la CCPF mènera une réflexion sur la mise en œuvre de ces opérations.

## II.3 Autoévaluation

*Aucun indicateur d'évaluation n'avait été inscrit lors du démarrage du projet.*

EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement		
X	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.
	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints
EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds		
X	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.
	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).
		Sous-dépense
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de 20 % du montant du financement).
		Sous-dépense
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée		

	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.
X	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.
<b>JUSTIFICATION</b>		
<p>L'ABC du Pays fléchois a permis d'améliorer la connaissance du territoire et d'homogénéiser les informations naturalistes de l'intégralité des communes (initialement de grosse disparité entre La Flèche, Bazouges-Cré-sur-Loir (RNR) et les autres communes). De nombreuses espèces remarquables ont été inventoriées mettant en valeur la mosaïque d'habitats présents à l'échelle de la CCPF.</p> <p>Les activités proposées lors de l'ABC sont venues compléter l'offre déjà existante sur le territoire (animations naturalistes et sensibilisation des scolaires). L'ensemble de ces outils a été fortement apprécié par le public familiale venu du territoire et de ses alentours (jusqu'à 35 / 40 km).</p>		

### III. Livrables produits

Préciser la liste des livrables produits dans le cadre du projet, leur accessibilité, modalités de diffusion et le public cible.

Livrable	Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...)	Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...)	Modalités de diffusion (interne, externe...)	Public(s) cible(s) (services de la collectivité, élus, OFB, grand public, scolaires...)
Portrait de territoire	Rapport	Portrait CCPF et essentiel du Portrait	Interne et externe	Services de la collectivité, élus, OFB
Bilan des inventaires	Rapport	Résultat des inventaires ABC	Interne	Services de la collectivité, élus
Données ABC	Tableaux et couches SIG	BDD ABC	Interne et externe	Services de la collectivité, OFB
Livret ABC + feuillet	Plaquette	Livret ABC	Interne et externe	Grand public
Dépliant ABC	Plaquette	Dépliant ABC	Interne	Grand public
Affiche animation	Plaquette	Affiche et flyer	Interne	Grand public et scolaires

### IV. Annexes

Liste des annexes :

- Portrait de territoire
- Bilan des inventaires
- Données ABC
- Dépliant ABC
- Livret ABC et feuillets
- Exemple d'affiches